

Le document unique (DUERP) et le programme de prévention des risques professionnels (PAPRIPACT)

Pour plus d'information sur cette formation, merci de contacter notre responsable pédagogique à l'adresse mail : maformation@kalyane.com

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) comme source de progrès au-delà du strict respect de la réglementation
- Maîtriser les étapes clés pour établir et mettre à jour son document unique
- Mettre en place le programme annuel de prévention des risques professionnels (PAPRIPACT)

PUBLIC CIBLE

Métiers du commerce d'alimentation général

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

Importance et enjeux du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

L'environnement réglementaire :

L'obligation de création d'un DUER/DUERP

Mettre le Document Unique à disposition ne suffit pas

L'intégration de la coactivité



Principes et méthodologie de l'évaluation des risques pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés

La mise en œuvre du Document Unique

La démarche complète

Le rôle du management

Les acteurs

Établir un document unique permettant :

- . Une réflexion de fond sur la sécurité et la santé des salariés au travail
- . Un suivi des actions dans le temps

Les étapes d'établissement du Document Unique

Préparation de la démarche

Évaluation des risques :

- . Identification des dangers
- . Analyse des risques
- . Évaluation de la criticité (niveau de maîtrise)

Recensement des actions de maîtrise

Élaboration et mise en œuvre d'actions nouvelles

Réévaluation des risques :

- . Suite aux actions réalisées
- . En cas d'aménagement des postes de travail
- . En cas d'accident
- . Au moins une fois par an, à l'occasion de la mise à jour obligatoire du DUER
- . Dans une démarche d'amélioration continue

Les sanctions

Sanction civile

Les poursuites pénales

Mise en place du programme annuel de prévention des risques professionnels (PAPRI Pact)

Le contenu du PAPRI Pact

La formalisation du PAPRI Pact

L'amélioration continue de la prévention : DUERP, PAPRI Pact, Rapport annuel



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative alternant les présentations et les échanges
- Séances de questions / réponses
- Etudes de cas concrets
- Vidéoprotection du support de formation
- Remise de documents pédagogiques

Ces deux modules de formation se fondent notamment sur un apport théorique d'une heure en groupe et sur le suivi sur le poste de travail de chacun des participants. Nous établissons ainsi des actions correctives individuelles.

MODALITÉS DE FORMATION

Présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

QCM et attestation de fin de stage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'APPRÉCIATION DES PARTICIPANTS

Fiche d'appréciation remise au participant à la fin de chaque module de formation

NOMBRE DE PERSONNES MIN ET MAX : 1 à 8 personnes

LIEU DE FORMATION : sur site client

DURÉE : 14 heures soit 2 journées





CONSEIL & FORMATION

KALYANE CONSULTING
tél: 09 75 18 41 84
formation@kalyane.com
www.kalyane-consulting.com

HORAIRE DES SESSIONS : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

PRIX : À partir de 2940 euros

NOTE : Si vous, ou l'un(e) de vos salarié(e)s, est une personne en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, Mr Rudy Cohen à l'adresse mail : referenthandicap@kalyane.com

